

La santé observée dans les Hauts-de-Seine

Un outil de référence

La réalisation par les ORS, en 1994, des tableaux de bord régionaux sur la santé a marqué la première étape d'une vaste démarche visant à mieux observer la santé dans les régions. L'objectif était d'aboutir à la production, dans toutes les régions de France, d'un document rassemblant des données comparables et pouvant devenir un outil de référence pour la définition, le suivi et l'évaluation de la politique de santé. Ces tableaux de bord ont été élaborés dans chaque région selon le même modèle, grâce à une maquette commune conçue par les ORS et leur fédération (FNORS), avec l'appui d'experts régionaux et nationaux et les conseils d'un comité de pilotage. La présentation du document sous forme d'un classeur a été retenue pour permettre des actualisations régulières et un enrichissement par de nouvelles fiches.

Le tableau de bord des Hauts-de-Seine

A la demande conjointe de la Direction de la vie sociale du Conseil général des Hauts-de-Seine, du Comité départemental d'éducation pour la santé des Hauts-de-Seine, de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales des Hauts-de-Seine et de Solidarité-Institut des Hauts-de-Seine, l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France a réalisé un Tableau de bord départemental sur la santé dans les Hauts-de-Seine, sur le modèle du tableau de bord régional de santé. Au total, ce sont 36 thèmes couvrant le domaine sanitaire et social qui sont abordés dans ce document.

Cette plaquette en présente les principaux résultats.

Depuis novembre 1998, les indicateurs de santé publiés dans les tableaux de bord sont accessibles par internet sur le site de la FNORS : <http://www.fnors.org>

1 - Constat d'ensemble

Le contexte géographique et économique
La population
La mortalité
L'activité et l'emploi

2 - Offre et consommation de soins

Les équipements hospitaliers
Les médecins
Les autres professionnels de santé
Les urgences
La psychiatrie dans les établissements de santé
La consommation de soins

3 - Mère et enfant

Autour de la grossesse
La santé de l'enfant
Le mode de vie de l'enfant
L'offre de soins pour la mère et l'enfant

4 - Personnes âgées

La population âgée
Les équipements pour personnes âgées

5 - Personnes handicapées

Les enfants handicapés
Les adultes handicapés

6 - Pauvreté-précarité

7 - Pathologies

Vue d'ensemble des pathologies
La mortalité prématurée
Les affections cardio-vasculaires
Les tumeurs
Le sida
La tuberculose
Le cancer du sein
Les cancers de l'utérus
Les cancers du côlon et du rectum
Le cancer de la prostate
Les maladies respiratoires

8 - Facteurs de risque

L'alcool et ses conséquences sur la santé
Le tabac et ses conséquences sur la santé
La toxicomanie
Les accidents
Les suicides
Les maladies professionnelles

Un département favorisé

Une forte activité économique

Au recensement de 1999, le département des Hauts-de-Seine compte 1 429 000 habitants et regroupe un peu plus de 13 % de la population de l'Ile-de-France. La population est relativement jeune et les adultes en âge de travailler (20 à 59 ans) sont proportionnellement plus nombreux qu'en moyenne en France. Ce fait résulte des échanges migratoires que le département entretient avec la province (arrivée de jeunes adultes dans les Hauts-de-Seine et départ de retraités vers la province).

L'activité économique, basée sur le secteur tertiaire, est l'une des plus fortes de la région. Le département contribue ainsi à 21 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Ile-de-France.

De plus, le taux de chômage est particulièrement

faible (8,9 % en juin 1999) grâce, notamment, à un faible chômage féminin. Les taux d'allocation des minima sociaux sont plus bas que les moyennes régionale et nationale. Par exemple, 4,8 % des familles monoparentales avec enfant(s) perçoivent l'Allocation parent isolé en 1998, contre 7,1 % en Ile-de-France et 12,8 % en France métropolitaine.

Il faut toutefois souligner l'existence d'importantes disparités communales dans les Hauts-de-Seine, département dont les habitants déclarent des revenus imposables parmi les plus élevés de France et dont certaines communes figurent parmi les plus pauvres d'Ile-de-France. C'est dans celles-ci que se concentrent les problèmes sociaux et la plupart des déficits en structures médico-sociales du département.

Une offre de soins très développée

Dans les Hauts-de-Seine, les équipements hospitaliers offrent une capacité d'accueil relativement importante, en particulier pour les soins de courte durée. Ainsi, en 1997, pour 1000 habitants, on compte 5,1 lits de soins de courte durée (médecine, chirurgie et gynécologie) ce qui situe le département à la seconde place des départements franciliens les mieux équipés, derrière Paris. De même, l'équipement en matériel lourd, notamment en médecine nucléaire, est supérieur dans les Hauts-de-Seine (et dans la région) à la moyenne nationale.

Les capacités d'accueil pour la convalescence ou la rééducation (moyen séjour) sont en revanche peu développées dans le département.

Le département des Hauts-de-Seine est le deuxième d'Ile-de-France et le troisième de France pour sa forte densité en médecins libéraux. Toutes les spécialités sont fortement représentées. Quant aux autres professionnels de santé, dont les densités sont également élevées, la seule inquiétude vient des infirmiers libéraux dont le nombre déjà peu élevé diminue depuis une dizaine d'années dans le département.

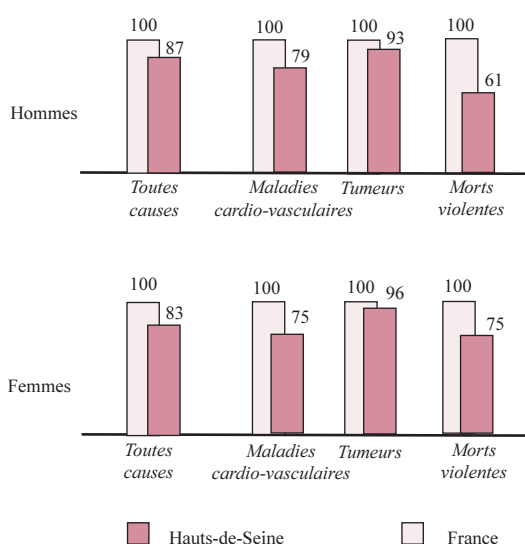
Une sous-mortalité notable

Des comparaisons tenant compte de la structure par âge des populations (utilisant les indices comparatifs de mortalité) permettent de mettre en évidence une réelle sous-mortalité dans le département des Hauts-de-Seine. On observe en effet une sous-mortalité générale (toutes causes de décès confondues) de 13 % chez les hommes et de 17 % chez les femmes par rapport au niveau national. La sous-mortalité est particulièrement affirmée pour les maladies cardio-vasculaires et pour les morts violentes (rubrique regroupant les accidents, suicides, chutes...).

L'espérance de vie est d'ailleurs l'une des plus élevées de France (76,5 ans pour les hommes et 83,4 ans pour les femmes).

La situation est toutefois moins favorable pour la mortalité prématurée (décès survenus avant 65 ans), avec un niveau à peine inférieur à celui de la France.

Indices comparatifs de mortalité toutes causes et pour les trois principales causes de décès en 1995-97



Des problèmes de santé prioritaires

Mortalité tabagique chez les femmes

Malgré un niveau et une évolution favorables de la mortalité féminine dans les Hauts-de-Seine (en trente ans, l'espérance de vie des femmes du département a gagné plus de sept ans), les pathologies dont la cause est majoritairement attribuée au tabac et/ou à l'alcool sont en forte progression.

Ainsi, les deux seules pathologies pour lesquelles on observe un niveau de mortalité des femmes des Hauts-de-Seine nettement supérieur à celui des femmes françaises sont les tumeurs de la trachée, des bronches et du poumon et les tumeurs des voies aéro-digestives supérieures (cavité buccale, lèvre, pharynx, larynx, oesophage). La surmortalité est respectivement de 25 % et de 13 % pour ces pathologies.

Le sida

Avec 78 cas de sida diagnostiqués par million d'habitants en 1997, le département des Hauts-de-Seine est l'un des départements franciliens les plus touchés par l'épidémie, après Paris et la Seine-Saint-Denis. Parmi les personnes dont le diagnostic sida a été établi, 43% ont été contaminées par voie homosexuelle contre 52% en Ile-de-France. Les contaminations par voie hétérosexuelle et par usage de drogue en voie intraveineuse sont en revanche légèrement surreprésentées dans le département.

Le développement des nouveaux traitements antirétroviraux depuis la fin 1996 a fait diminuer l'inci-

dent du sida : le département a enregistré une baisse de 59 % des nouveaux cas entre 1994 et 1997. De plus, ces traitements ont permis d'améliorer la vie des malades et des personnes séropositives tout en faisant chuter le nombre des décès par sida. Cependant, l'épidémie est toujours active, comme en témoigne le nombre de tests positifs constatés chaque année dans les diverses activités de dépistage, dans le département et en France.

La prévention du sida, notamment auprès des jeunes, constitue toujours une priorité nationale et régionale.

La toxicomanie

Les problèmes liés à la toxicomanie restent également plus importants dans les Hauts-de-Seine qu'en moyenne en Ile-de-France et en France. Toutefois, on observe les signes d'une baisse de la consommation d'héroïne (moins de décès par surdose, de saisies et d'interpellations pour usage et usage-revente) coïncidant avec la mise en oeuvre de la politique de réduction des risques.

En Ile-de-France, la répartition géographique de l'offre de soins est déséquilibrée au profit de Paris et de la proche couronne. Ainsi, le département des Hauts-de-Seine est le second de la région, après Paris, pour la prise en charge des toxicomanes dans les structures sanitaires et sociales.

Caractéristiques de la toxicomanie ⁽¹⁾

		Hauts-de-Seine	Ile-de-France	France
Ventes de Subutex®	Taux*	1 333	1 836	1 622
	RR**	0,82	1,13	1,00
Ventes de Stéribox®	Taux*	1 879	1 785	1 337
	RR**	1,4	1,33	1,00
ILS pour usage d'héroïne	Taux*	12,63	7,05	6,88
	RR**	1,84	1,02	1,00
Décès par surdose	1995	58	254	465
	1997	21	121	228
ILS de 1996 à 1997	Héroïne	↘	↘	↘
	Cocaïne	↗	↗	↗
	Cannabis	↗	↗	↗

* Taux pour 10 000 habitants âgés de 20 à 39 ans.

** Risque relatif par rapport à la moyenne nationale.

ILS : Infraction à la législation sur les stupéfiants

(1) Suivi de la toxicomanie et des usagers de drogues en Ile-de-France : B. Coustou, I. Gremy, ORS Ile-de-France, décembre 1998.

La santé de certains groupes

Mère et enfant

Le nombre moyen d'enfants par femme a récemment augmenté dans les Hauts-de-Seine. Ainsi, avec 1,91 enfant par femme en 1996-97, la fécondité dans le département figure comme la plus élevée de la région, après avoir longtemps été l'une des plus basses. Outre leur fécondité relativement élevée, les femmes du département se distinguent par un âge à la maternité légèrement supérieur à la moyenne nationale et par une forte activité professionnelle. Dans les Hauts-de-Seine, la mortalité infantile a été divisée par trois en 25 ans. Sur la période 1995-1997, elle est de 4,8 décès avant un an pour 1 000 naissances vivantes, niveau comparable à ceux observés au niveau régional et en France.

Personnes âgées

Les Hauts-de-Seine sont, après Paris, le département d'Ile-de-France où la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans est la plus élevée. Au cours des prochaines décennies, la population âgée va continuer d'augmenter (notamment ceux de 85 ans et plus) mais moins vite dans ces deux départements "déjà âgés" que dans le reste de la région : l'effectif des plus de 85 ans devrait ainsi passer de 27 000 aujourd'hui à 34 000 en 2015.

Les progrès de l'espérance de vie contribuent à l'augmentation du nombre de personnes âgées : à 60 ans, les hommes ont une espérance de vie de 21 ans et les femmes de 26 ans dans les Hauts-de-Seine,

Personnes handicapées

En 1998, près de 2 300 enfants affiliés au régime général étaient bénéficiaires de l'allocation d'éducation spécialisée dans les Hauts-de-Seine. Rapporté au nombre de jeunes de moins de 20 ans, ce chiffre correspond à un taux de 6,6 allocataires pour 1 000 jeunes. Ce taux est supérieur aux moyennes régionale et nationale (respectivement de 6,1 et de 6,2). Traduction de la politique volontariste en faveur de l'intégration scolaire, 80 % des enfants handicapés sont intégrés à temps plein en classes ordinaires.

Les adultes handicapés sont environ 8 000 à perce-

L'offre de soins pour la mère et l'enfant est très contrastée : la densité en pédiatres et l'équipement en lits de gynécologie-obstétrique sont supérieurs à la moyenne régionale. A l'inverse, la couverture médicale dans les services de protection maternelle et infantile (PMI) est moins bonne dans le département qu'en moyenne en Ile-de-France.

L'accueil des enfants d'âge pré-scolaire est surtout assuré dans les structures collectives (crèches, jardins d'enfants et haltes-garderies). Le nombre de places rapporté à celui des enfants de moins de trois ans est plus élevé qu'en France ou qu'en Ile-de-France, mais demeure toutefois insuffisant pour répondre aux besoins de garde des jeunes enfants.

contre respectivement 20 ans et 25 ans en France. Pour les personnes âgées dites "dépendantes", qui rencontrent des difficultés à accomplir certains actes de la vie quotidienne, le nombre de places dans les services de soins infirmiers à domicile a considérablement augmenté depuis dix ans. L'offre demeure toutefois moins élevée qu'en France, d'autant que les infirmiers libéraux, qui assurent également des soins infirmiers à domicile, sont très peu nombreux dans le département. Pour les personnes âgées qui ne peuvent rester à domicile et doivent intégrer une structure d'hébergement, l'offre apparaît également peu développée dans le département.

voir l'allocation pour adulte handicapé en 1997, soit 9,7 adultes âgés de 20 à 59 ans sur 1 000. Cette proportion est semblable à celle observée en Ile-de-France, région où les bénéficiaires sont proportionnellement les moins nombreux de France.

Les structures d'accueil pour adultes handicapés (foyers d'hébergement et structures de travail protégé) sont peu nombreuses dans le département et plus généralement en Ile-de-France. En revanche, l'accueil des enfants et des adolescents, notamment ceux atteints de déficiences motrices et auditives, est relativement développé dans les Hauts-de-Seine.